

**TEMPS FORTS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE
LORS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 FÉVRIER 2024**

Réunis le 23 février 2026 sous la présidence de Claude Riboulet, les élus départementaux ont examiné 53 rapports. Au cœur des décisions : le soutien aux communes, la solidarité, le logement, le sport et la culture. Une ligne claire : agir concrètement pour améliorer le quotidien des Bourbonnaises et des Bourbonnais, sur l'ensemble du territoire.

TERRITOIRES : 1,1 M€ pour les communes, le Département en première ligne

Le Département confirme son rôle de premier partenaire des collectivités avec **1,1 million d'euros** mobilisés pour **47 communes**. Des investissements concrets pour maintenir des services de proximité et renforcer l'attractivité des communes.

Pour aller plus loin ...

106 386 € pour des travaux à l'église de Saint-Clément.

90 469 € pour la rénovation du bar du château de Billy.

90 000 € pour l'aménagement de la boulangerie à Chemilly.

80 000 € pour l'aménagement de la place stationnée, des toilettes publiques et du local technique à Limoise.

50 000 € pour la rénovation lourde et l'amélioration de la piste de Karting à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

22 295 € pour la création de logements dans la maison des Frères Mariste à Ferrières-sur-Sichon.

CULTURE : 159 000 € pour 51 projets artistiques et culturels

Le Conseil départemental consacre **159 000 euros** pour soutenir **51 projets culturels** sur l'ensemble du territoire.

Pour aller plus loin ...

15 000 € pour le festival "Tronget en fête" du 25 au 27 juillet 2026.

15 000 € pour le festival "Water is Memory" du 7 au 23 mai 2026.

15 000 € pour le Festival "Préludia" du 11 juillet au 3 octobre 2026.

Solidarité : 149 500 € pour soutenir les épiceries solidaires et l'aide alimentaire

Le Département poursuit son engagement en faveur des publics fragilisés en soutenant **8 structures d'aide alimentaire et épiceries solidaires** pour l'année 2026. Un soutien essentiel pour garantir dignité et accès à l'alimentation sur tout le territoire.

Pour aller plus loin ...

Épicerie Bocage en bourbonnais : 25 000 € (+ part variable).

Épicerie Vichy : 17 000 € (+ part variable).

Banque alimentaire : 14 500 €.

Épicerie Domérat : 7 000 € (+ part variable).

Foyer des Jeunes Travailleurs le Tremplin EPISOL : 13 000 €.

Secours catholique : 12 500 €.

Secours Populaire : 12 500 €.

Croix Rouge : 12 500 €.

LOGEMENT : 364 441 € pour améliorer le confort de vie

Le Département investit 364 441 € pour l'acquisition, la construction ou l'amélioration de 94 logements. Priorités : Lutte contre l'habitat indigne, rénovation énergétique, adaptation du logement, aide à l'achat. Un engagement fort pour un habitat plus digne, plus performant et plus accessible

Pour aller plus loin ...

20 880 € pour la réfection du porche et de la toiture du chalet du château de Buchepot à Taxat-Senat

13 998 € pour la réfection de la toiture de l'ancien prieuré de Besson

7 351 € pour la prise en charge des frais d'acquisition (frais notariés) d'un primo-accédant

Sport : 35 700 € pour faire rayonner le territoire

Le Département attribue **35 700 €** à **5 clubs de haut niveau** et **5 manifestations sportives**, pour encourager la performance, soutenir les bénévoles et renforcer l'attractivité sportive de l'Allier.

Pour aller plus loin ...

7 500 € à Vichy triathlon

6 500 € au racing club Vichy athlétisme

6 500 € à Vichy Val d'Allier natation